

MARIAGE 2025-2026

Vous avez décidé de vous marier à l'Église, nous nous réjouissons avec vous !

Votre préparation au mariage est une occasion privilégiée de faire grandir votre couple. C'est également un moment de réflexion sur la foi, l'Eglise, l'Évangile et Dieu.

Vous allez vous engager l'un envers l'autre, vous promettant fidélité pour toute votre vie. Un engagement magnifique !

Cet engagement repose sur l'Amour de Dieu qui fait alliance avec les hommes. C'est le sens du sacrement du mariage et nous sommes heureux de pouvoir vous accompagner sur ce chemin.

Père Christophe Alizard +
Curé



Vous habitez le quartier de la paroisse Saint - Vincent de Paul et vous avez décidé de vous marier à l'église. Nous vous accueillons avec joie.

I – ACCOMPAGNEMENT AVEC UN PRETRE

D'un accompagnement personnel avec un prêtre de la paroisse. Les couples qui le souhaitent peuvent demander à un autre prêtre de leur connaissance d'assurer ce service.

Votre dossier administratif sera établi par le prêtre qui vous accompagne. ATTENTION ! Si votre préparation a lieu à l'extérieur de Saint-Vincent de Paul, nous ne prendrons pas en charge votre dossier administratif !

II – RENCONTRE AVEC D'AUTRES FIANCES

De rencontres avec d'autres fiancés, animées par un prêtre et deux couples de paroissiens. Ensemble, ils aident les fiancés à réfléchir à leur engagement.

III – RENCONTRE AVEC D'AUTRES FIANCES

Les couples d'une même session sont invités à se retrouver 4 dimanches de suite à la messe paroissiale de 10h45. C'est une façon de découvrir la paroisse et d'enraciner votre préparation dans une démarche communautaire.

Il est bon que vous nous contactiez à l'avance.
Pour l'inscription :

Merci de contacter le secrétariat :
secretariat.svp@orange.fr

9 mois c'est parfait,
6 mois ça passe,
Après le mois de Février,
c'est trop tard !



DATES DES SESSIONS

de 20h30 à 22h, 17 rue Fénelon 75010 PARIS

Chacune des sessions est composée de :

2 soirées de 20h30 à 22h
1 dimanche de 9h00 à 17h00
1 dîner de 20h00 à 22h30.
4 messes, le dimanche à 10h45.

Il est indispensable que les deux fiancés participent à l'ensemble des rendez-vous de la session.

Première session

Vendredi 14 et Jeudi 20 novembre,
Dimanche 30 novembre,
Dîner : vendredi 6 décembre,
Messe le dimanche suivant chaque réunion.

Troisième session

Vendredi 6 et 13 mars
Dimanche 22 mars,
Dîner : vendredi 27 mars.
Messe le dimanche suivant chaque réunion.

Deuxième Session

Vendredi 9 et 16 janvier,
Dimanche 25 janvier,
Dîner : vendredi 30 janvier.
Messe le dimanche suivant chaque réunion.

Merci de prévenir vos amis : pas d'enterrement de vie de garçon ou de jeune fille pendant les dates de votre session !

**Pour toute les sessions : mardi 26 mai à 20h,
rencontre sur le thème de la PARENTALITE.**

NOTRE EQUIPE

Les couples animateurs :

Agnès et Roland JANNIÈRE
Iseut et Géraud de BONNAFOS
Elisabeth et Bertrand de BATTISTA
Jean et Astrid DELISLES

Les prêtres accompagnateurs

· Père Timothée du MOULIN
· Père Christophe ALIZARD

Après votre mariage : Vous pourrez ensuite poursuivre votre réflexion de couple au sein de la Paroisse, en participant à des groupes de partage et de prière avec d'autres couples. Tous les couples - même ceux qui y participent pour la première fois de leur vie - sont surpris par le vent de fraîcheur que cela apporte à leur quotidien.